

## **Débat sur les orientations budgétaires dans le cadre du BP 2016**

**Délibération 4-D / Conseil communautaire du 25 février 2016**

# Rétro - Prospective financière 2010 - 2016 - 2020

- 1. Recettes de fonctionnement**
- 2. Dépenses de fonctionnement**
- 3. Dépenses et recettes d'investissement**
- 4. Situation vis-à-vis de l'Endettement**
- 5. Budgets annexes**

# Prospective 2016-2020 – éléments généraux

## Objet d'un Débat d'Orientation Budgétaire :

Engager un débat sur les grands équilibres budgétaires, fiscaux et financiers de l'exercice budgétaire suivant, tout en l'inscrivant dans une dimension pluriannuelle afin d'appréhender les enjeux globaux des décisions à prendre. Aussi, les données évoquées dans le présent document constituent des prévisions qui devront être affinées d'ici le vote du BP 2016. Ces prévisions seront enrichies par les arbitrages rendus en réunions (travaux des commissions, bureaux et conseils communautaires) et arrêtées pour le vote du BP 2016 qui est prévu en mars 2016.

## La prospective :

La prospective réalisée sur la période 2016-2020 tient compte des projets engagés ou en voie d'engagement (Tranche 2 du Boulevard Urbain, Etudes d'aménagement...). Les paramètres connus et maîtrisés à ce jour sont inclus. Afin de présenter des données prévisionnelles fiables, cette prospective est réalisée à périmètre constant de compétences. Elle ne tient pas compte de la potentielle fusion d'EPCI, d'étapes de mutualisation et de transferts de compétences ultérieurs. Le budget 2016 ne tient pas compte du projet de pacte fiscal et financier, en cours d'élaboration, et dont les effets sont attendus à partir de 2017.

Le budget 2016 présente une évolution particulière pour certaines composantes puisqu'il intègre pleinement l'étape 1 du schéma de mutualisation (services fonctionnels et service commun « application du droit des sols »). La masse salariale de VVA présentera par conséquent une forte hausse, compensée par la réduction des attributions de compensation versées aux communes.

En revanche, plusieurs variables demeurent et confortent la dimension prévisionnelle et théorique d'une prospective. Ces variables sont notamment :

- L'évolution réelle des dotations de l'Etat
- L'évolution réelle de la fiscalité économique (CVAE, TASCOM...) pour laquelle VVA perçoit, depuis 2011, le produit acquitté réellement par les entreprises sans compensation par l'Etat
- L'évolution réelle du FPIC

# Prospective 2016-2020 – éléments généraux

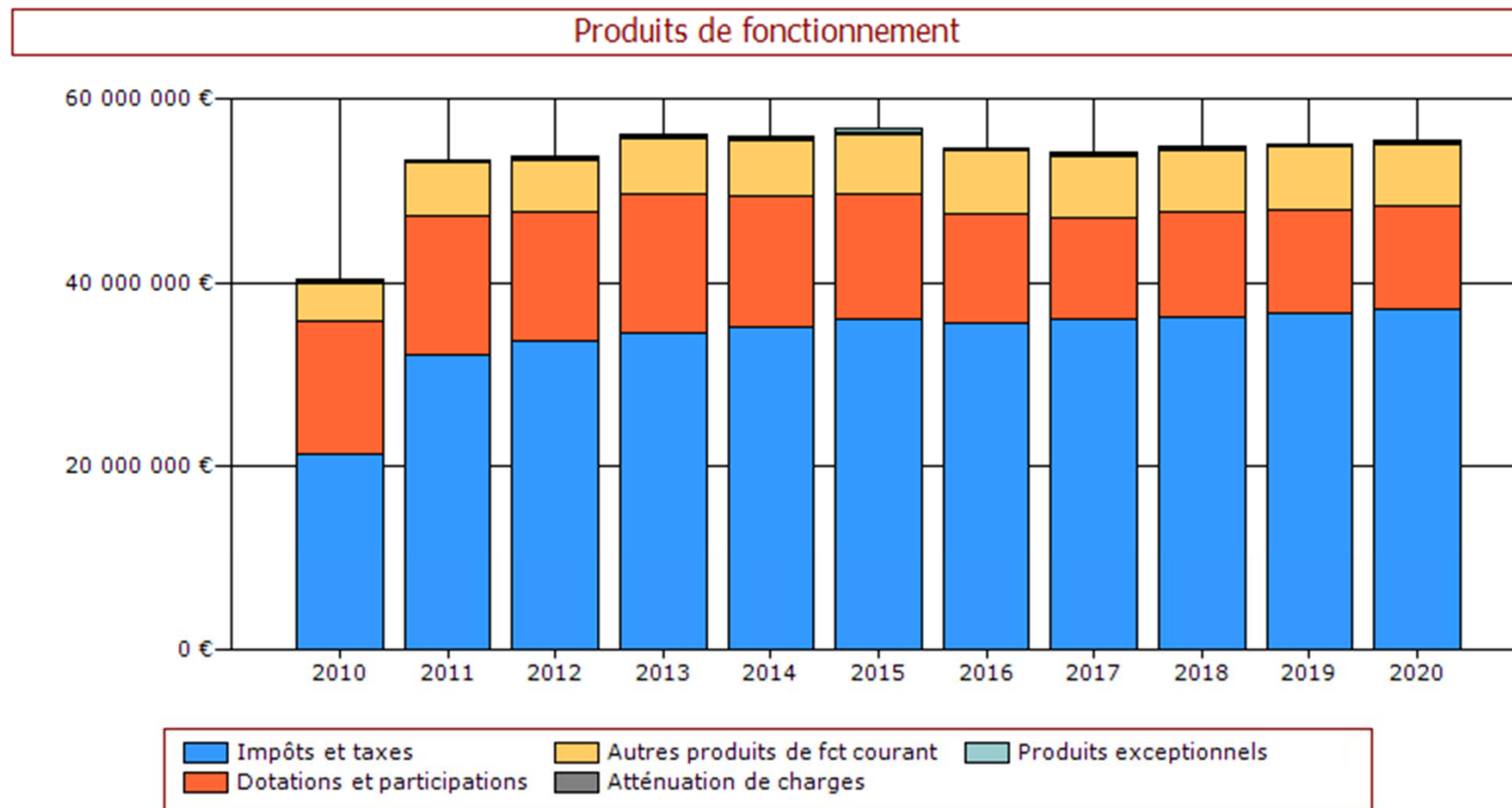
Trois critères ont été utilisés pour déterminer les ajustements de la prospective 2016-2020 sur le budget principal :

- Une capacité de désendettement d'un niveau maximum de 10 ans
- Un niveau d'épargne brute minimum de 4 M €
- Un fonds de roulement de l'ordre de 3 M€

Les exercices 2014 et 2015 ont été marqués par la réduction des dépenses courantes de fonctionnement des services combinée avec la hausse des recettes des services lorsque cela était possible. L'exercice 2016 présente une situation particulièrement tendue, comme cela était prévu lors de la prospective 2015-2019 (DOB pour 2015). Cette situation s'explique notamment par des subventions d'équilibre versées aux budgets annexes en hausse par rapport à 2015, calculées sur les déficits qui seront constatés aux comptes administratifs 2015.

# Recettes de fonctionnement

# Evolution Rétro et prospective - Budget principal



Légende :

- Atténuation de charges : attributions de compensation, Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)
- Autres produits de fonctionnement courant : produits des services

# Principales mesures nationales impactant VVA sur la période 2016-2020

- **Dotations de l'Etat aux collectivités** : Baisse de la DGF au plan national de 3,67 Md€ en 2015, 2016 et 2017, soit 11 Md€ sur la période. Reconstitution des règles de calcul arrêtées par le Comité des finances locales en 2014. Cela se traduit pour les EPCI par une baisse de 621 M€ de la dotation d'intercommunalité (30%), réparties au prorata des recettes réelles de fonctionnement constatées au 1er janvier 2015 dans les comptes de gestion 2014.
- **Le FPIC** : Le FPIC créé en loi de finances pour 2012 assure une redistribution des ressources des ensembles intercommunaux les plus favorisées vers les plus défavorisées avec pour objectif d'atteindre en 2016 une péréquation correspondant à 2% des ressources fiscales du bloc communal (soit 1 Md€).  
Hausse du fonds de + 220 millions en 2016 soit 1 milliard €  
Soit une hausse du FPIC pour VVA de 43%, soit 443 k€ à payer en 2016
- **Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives** : La revalorisation des bases de fiscalité directe locale en 2016 est fixée à +1% (0,9% en 2015). Pour rappel, la revalorisation était en 2012 et 2013 de +1,8%. De plus, une réforme des valeurs locatives des locaux professionnels, entrant en vigueur au 1er janvier 2017, pourra avoir un impact sur les produits encaissés par VVA.
- **FCTVA** : Le taux de FCTVA est passé de 15,761% à 16,404% depuis le 1er janvier 2015. Il est à noter que les dépenses d'entretien des bâtiments sont éligibles depuis le 1er janvier 2016.

# Prospective 2016-2020 – Recettes de fonctionnement

## I/ Evolution prospective des recettes de fonctionnement :

- Evolution des taux de fiscalité ménages et entreprises : stables sur toute la période
- Evolution des bases fiscales attendue à +1,7% sur la période pour les ressources fiscales assises sur les valeurs locatives (TH, TFB, TFNB, TEOM)
- Stabilité de la Tascom sur la période. Baisse de la CVAE pour 2016 (-5,3%), puis stabilité sur la période
- Prélèvement sur le produit des jeux - paris hippiques : hausse de 5,1% pour 2016 (moyenne des deux dernières années) puis stable sur la période
- Dotation d'intercommunalité (2,7 M€ en 2015) : Après une baisse de 849 k€ de 2014 à 2015, prévision d'une baisse de 1 M€ de 2015 à 2016, soit -37,47%. Baisse de 950 k€ en 2017, puis augmentation de 350 k€ en 2018 due à l'amélioration du Coefficient d'intégration fiscal (passage du CIF de 0,37 à 0,40) puis stable sur la période.
- Dotation de compensation (7,5 M€ en 2015) : -2,5% en 2016 , -2,11% en 2017 et -1,37% en 2018 puis stabilisation à -0,90% par an sur la période.
- **Baisse au global de 11,78% des dotations de l'Etat versées à VVA pour 2016, soit – 1,2 M€**
- Compensations fiscales (1,13 M€ en 2015, 890 k€ en 2016) : ajustement de -20,95 % de ces ressources entre 2015 et 2016, +21% en 2017, puis stabilisation entre -0,8% et +0,8% sur la période. Cette évolution est liée aux décisions nationales (au titre de la TH, suppression de la demi-part des veuves et des veufs, rétablie pour 2016).
- Evolution de +5,2% des produits des services et ventes diverses (soit 4,5 M€ en 2016, incluant la refacturation des charges de personnel aux budgets annexes) et évolution de +7,6% (soit 2,3 M€ en 2016) des autres produits de gestion courante. Stable à partir de 2017 pour ces recettes.

**Par rapport aux produits encaissés en 2015, les recettes réelles de fonctionnement inscrites au BP 2016 baissent de 2 M€, soit -3,52%.**

8



# BP 2016

## Recettes de fonctionnement par chapitre

Chapitre	CA 2014	BP 2015	Crédits ouverts 2015	CA 2015	BP 2016	Evolution BP 2016 / CA 2015
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	4 153 265,99	5 175 727,83	5 175 727,83	5 175 727,83	5 461 235,68	5,52%
013 ATTENUATION DE CHARGES	236 118,74	215 142,00	215 142,00	311 006,34	215 142,00	-30,82%
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	124 800,49	103 307,14	224 319,14	381 206,80	103 307,14	-72,90%
70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MAF	4 018 874,12	4 339 582,92	4 339 582,92	4 293 963,07	4 518 383,92	5,23%
73 IMPOTS ET TAXES	35 195 074,98	35 438 303,06	35 421 827,96	36 013 934,90	35 630 344,91	-1,07%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	14 260 960,16	13 017 905,00	13 095 525,00	13 620 170,57	12 003 125,70	-11,87%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 005 912,88	2 254 026,00	2 268 026,00	2 146 140,68	2 310 231,00	7,65%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	241 166,10	67 400,00	92 016,04	390 865,90	100 000,00	-74,42%
<b>Total Recettes</b>	<b>60 236 173</b>	<b>60 611 394</b>	<b>60 832 167</b>	<b>62 333 016</b>	<b>60 341 770</b>	<b>-3,19%</b>
<b>Total Recettes réelles hors résultat cumulé</b>	<b>55 958 107</b>	<b>55 332 359</b>	<b>55 432 120</b>	<b>56 776 081</b>	<b>54 777 228</b>	<b>-3,52%</b>

- Au chapitre 73, impôts et taxes, il convient de noter en 2015 une recette exceptionnelle de taxe d'habitation due aux décisions nationales (suppression de la demi-part des veuves et des veufs, rétablie pour 2016). Le produit encaissé en 2015 a donc été supérieur au montant notifié en début d'année par les services de l'Etat. En 2016, la TH reprend son niveau classique, ce qui explique une baisse par rapport au produit encaissé en 2015.
- Le chapitre 74 comprend notamment les dotations de l'Etat (baisse estimée à 11,78%, soit 1,2 M€) et les subventions versées par la Caisse d'allocations familiales (CAF).
- Le chapitre 70 comprend notamment les remboursements des frais de personnel aux budgets annexes, les ventes d'entrée du stade aquatique, les ventes de repas du restaurant universitaire ainsi que les redevances (part familiale) des crèches et centres de loisirs.
- Le chapitre 75 comprend les loyers perçus, ainsi que les recettes « filières » du secteur Déchets ménagers et assimilés.
- Le chapitre 013 comprend les remboursements de personnel mise à disposition, les recettes liées aux emplois aidés et les remboursements sur traitement (arrêt maladie).

# BP 2016

## Taux de fiscalité

Libellés	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'habitation - TH	11,72%	11,72%
Taxe foncière (bâti) - TFB	0,384%	0,384%
Taxe foncière (non bâti) -TFNB	2,55%	2,55%
Cotisation foncière des entreprises - CFE	28,68%	28,68%
Taxe sur les surfaces commerciales (coefficient) - TASCOM	1,15	1,15
Versement transport - VT	0,70%	0,70%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Vichy, Cusset, Bellerive) - TEOM	6,75%	6,75%

# BP 2016

## Hypothèses d'évolution des ressources fiscales

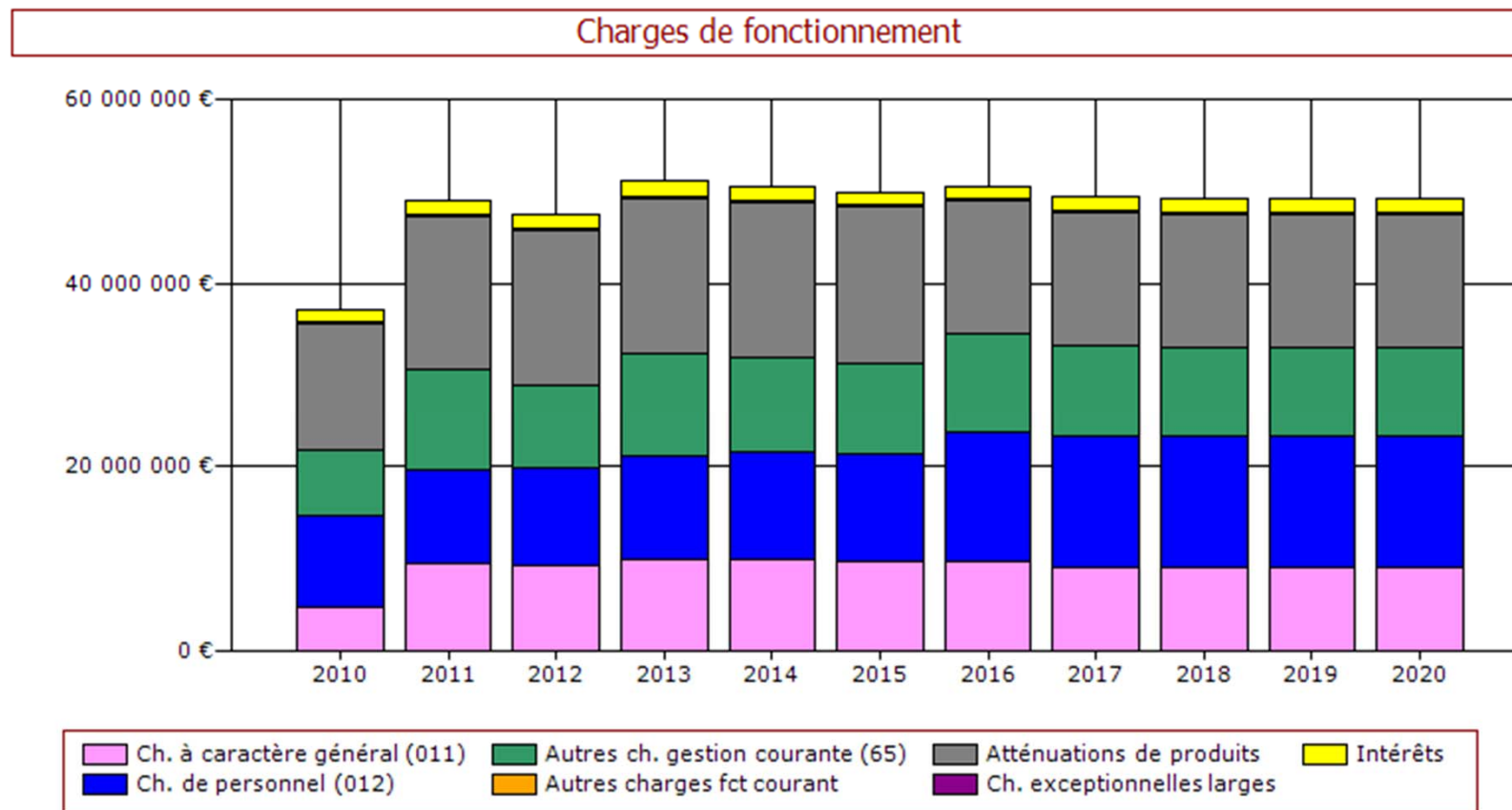
Antenne	Encaissé 2014	Encaissé 2015	Evolution 2015/2014	BP 2016	Hyp Evolution 2016/2015
73111-2442 TAXE D'HABITATION	13 028 790,00	13 657 480,00	3,65%	13 403 338,00	-1,86%
73111-2443 TAXE FONCIERE - BATI	386 490,00	395 425,00	2,31%	401 433,29	1,70%
73111-2444 TAXE FONCIERE NON BATI	38 612,00	39 682,00	2,77%	39 297,90	1,70%
73111-2445 TAXE ADDITIONNELLE FONCIER NON BATI	158 206,00	161 525,00	2,10%	164 255,67	1,70%
73111-2447 CFE	7 737 518,00	7 770 641,00	0,43%	7 739 997,49	1,70%
73112-2448 CVAE	3 705 085,00	3 780 670,00	2,04%	3 580 873,00	-5,28%
73113-2449 TASCOM	1 388 988,00	1 384 655,00	-0,31%	1 384 655,00	0,00%
73114-2446 PRODUIT GLOBAL IFER	258 017,00	270 522,00	4,85%	274 225,91	1,70%
7318-0200 COMPENSATION RELAIS REFORME TP 2010	0,00	0,00		0,00	
7318-2451 AUTRES IMPOTS LOCAUX - ROLES SUPPLEMENTAIRES	0,00	248,00		0,00	
7331-3140 TAXE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES POUR VVA	4 502 821,00	4 603 649,00	2,24%	4 675 247,65	1,70%
7331-3141 TAXE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES POUR SICTOM	3 610 494,00	3 604 551,00	-0,16%	3 604 551,00	0,00%
7364-200 PRELEVEMENT SUR LES PRODUITS DES JEUX	380 053,98	344 887,00	-9,25%	362 470,00	5,10%
<b>Total Chapitre IMPOTS ET TAXES</b>	<b>35 195 074,98</b>	<b>36 013 935,00</b>	<b>1,63%</b>	<b>35 630 344,91</b>	<b>-0,39%</b>

N.B : Le produit de taxe d'habitation 2015 a été supérieur au montant notifié début 2015 du fait de décisions nationales (suppression de la demi-part des veuves et des veufs, rétablie pour 2016), soit + 600 k€ pour VVA. La prévision d'évolution de la TH 2016 est de +1,70% hors rôle supplémentaire versé en 2015 au titre des années antérieures ; l'évolution du produit de TH à la baisse entre 2015 et 2016 (-1,86%) est liée à la correction de l'effet décrit précédemment.

**La revalorisation forfaitaire des bases a été fixée en Loi de finances pour 2016 à 1% (revalorisation à 0,9% en 2015). Nous anticipons une évolution physique des bases de l'ordre de 0,7%, fondée sur les évolutions constatées les dernières années. Cela concerne la Taxe d'habitation, la Taxe sur le Foncier bâti, la Cotisation Foncière des Entreprises et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.**

# Dépenses de fonctionnement

# Evolution Rétro et prospective 2010 -2020 - Budget principal



L'année 2010 ne comporte pas les budgets annexes DMA et Pluvial. A partir de 2011 ces 2 budgets annexes sont intégrés au Budget Principal et sont comptabilisés dans les présents graphiques.

# Prospective 2016-2020 – Dépenses de fonctionnement

## II/ Evolution prospective des dépenses de fonctionnement :

- **Charges à caractère général** : 9,728 M€ au CA 2015, stable au BP 2016, **-600 k€ soit -6,2% au BP 2017 puis stable sur la période.**
- **Charges de personnel** : 11,58 M€ au CA 2015 (baisse de 0,3% par rapport au CA 2014), +21,93% au BP 2016 (due à la première phase de la mutualisation, compensée par la baisse des attributions de compensation), **stable à partir de 2017.**
- **Atténuation de produits** : 17 M€ au CA 2015, -14,93% au BP 2016 soit 14,5 M€ (baisse de 2,5 M€ par imputation sur les AC des communes du coût des 7 services communs), puis stabilité sur la période. **Le FPIC passe de 309 k€ en 2015 à 443 k€ en 2016**, puis représente 2% des ressources fiscales de VVA, soit 500 k€ environ de 2017 à 2020.

- **Autres charges de gestion courante :**

**Les subventions d'équilibre sont calculées en reprenant le déficit N-1 des budgets annexes :**

Subventions d'équilibre (en €)	2016 (déficit constaté au 31/12/2015)	2017	2018	2019	2020
Immobiliers d'entreprises	-779 201	-863 866	-673 086	-654 910	-640 051
Transports en commun	-380 666	-345 570	-257 471	-289 806	-290 394
<b>TOTAL</b>	<b>-1 159 867</b>	<b>-1 209 436</b>	<b>-930 557</b>	<b>-944 716</b>	<b>-930 446</b>

*Les montants présentés ci-dessus sont des projections issues d'extrapolation des comptes administratifs des budgets annexes concernés. Ils diffèrent donc des valeurs d'équilibre inscrites aux budgets primitifs.*

Hors subvention d'équilibre, le chapitre 65 diminue de -5,5% entre le CA 2015 et le BP 2016, baisse de -6,3% en 2017 puis est stable sur toute la période.

- **Charges financières** : -6,88% au BP 2016 par rapport au BP 2015. Pour rappel, depuis l'exercice 2015, 100 k€ sont inscrits en provision pour emprunt en devises (CHF).

**Des crédits 2015 au BP 2016 les dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équilibre et charges exceptionnelles) baissent de 644 k€, soit -1,29 %.**

14

# BP 2016

## Dépenses de fonctionnement par chapitre

Chapitre	CA 2014	BP 2015	Crédits ouverts 2015	CA 2015	BP 2016	Evolution BP 2016 / CREDITS 2015
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 974 125	9 686 880	9 837 865	9 728 773	9 729 072	-1,11%
012 CHARGES DE PERSONNEL	11 619 170	11 928 487	11 928 487	11 583 622	14 124 351	18,41%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	16 999 877	17 051 088	17 050 222	17 050 222	14 505 388	-14,93%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	5 795 415	5 766 556	0	6 160 908	6,84%
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 495 178	2 868 202	2 868 202	3 212 116	2 763 625	-3,65%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 369 235	11 829 418	11 916 932	10 035 156	11 691 541	-1,89%
Chap 65 hors subventions d'équilibre	9 233 843	9 486 181	9 573 695	9 404 660	9 484 818	0,85%
66 CHARGES FINANCIERES	1 477 519	1 397 904	1 409 904	1 409 716	1 312 885	-6,88%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 445	54 000	54 000	36 035	54 000	0,00%
<b>Total Dépenses</b>	<b>52 962 550</b>	<b>60 611 394</b>	<b>60 832 167</b>	<b>53 055 641</b>	<b>60 341 770</b>	<b>-0,81%</b>
<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>50 467 372</b>	<b>51 947 777</b>	<b>52 197 409</b>	<b>49 843 525</b>	<b>51 417 237</b>	<b>-1,49%</b>

De Crédits 2015 à BP 2016, les charges à caractère général (chap 011) baissent de 100 k€:

Pour rappel, une première baisse de crédits de 250 k€ avait été votée lors du Budget supplémentaire 2014, puis une autre de 510 k€ au BP 2015.

De Crédits 2015 à BP 2016, le chapitre 012 augmente de 18,41% (+2,2 M€):

Cette évolution est essentiellement liée aux personnels transférés dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> phase de la mutualisation. Pour rappel, cette hausse est compensée par une baisse des attributions de compensation versées aux communes membres de VVA (chapitre 014).

L'évolution du chapitre 65 est de -1,89% (+0,85% hors évolution des subventions d'équilibre):

Principales évolutions : les participations au SICTOM Sud Allier et au SDIS sont prévues sables à ce stade, -3,28 % pour les subventions aux structures de droit public et privé. Les subventions d'équilibre aux budgets annexes évoluent de -136 k€ (2,34 M€ en 2015, 2,20 M€ en 2016).

**Des crédits 2015 au BP 2016 les dépenses réelles de fonctionnement baissent de 780 k€ (incluant la baisse des subventions d'équilibre aux budgets annexes de 136 k€), soit -1,49 %.**



# Prospective 2016-2020 – Prospective du budget principal

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Ev° Tx Imp° Ménages</b>	<b>3,3%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>
<b>Ev° Tx Imp° CFE</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>
Produit fiscal direct	20 027 749	20 684 758	20 936 208	21 624 965	21 580 594	21 944 939	22 315 452	22 692 238	23 075 403
Autres impôts et taxes	13 597 982	13 888 102	14 258 867	14 388 970	14 049 211	14 131 893	14 218 948	14 307 464	14 397 467
Dotations et participations	14 211 464	15 069 152	14 260 960	13 620 171	11 973 126	11 065 857	11 305 644	11 237 538	11 170 934
Autres produits fct courant	5 728 462	6 297 160	6 260 906	6 751 110	7 043 757	7 043 757	7 043 757	7 043 757	7 043 757
Produits exceptionnels larges	109 346	136 855	159 291	394 628	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
<b>Produits de Fonctionnement</b>	<b>53 675 003</b>	<b>56 076 027</b>	<b>55 876 232</b>	<b>56 779 843</b>	<b>54 746 689</b>	<b>54 286 446</b>	<b>54 983 800</b>	<b>55 380 997</b>	<b>55 787 560</b>
Charges fct courant strictes	29 014 169	32 319 377	31 962 531	31 347 552	34 498 108	33 347 678	33 068 799	33 082 958	33 068 687
Atténuations de produits	16 765 040	16 888 999	16 999 877	17 050 222	14 505 388	14 505 519	14 505 660	14 520 208	14 528 303
Annuité de dette	4 369 339	4 486 400	4 555 148	4 405 587	4 579 108	4 575 019	4 870 455	5 223 562	5 325 902
<b>Ch. de Fonctionnement larges</b>	<b>50 280 063</b>	<b>53 840 050</b>	<b>53 591 627</b>	<b>52 921 197</b>	<b>53 636 605</b>	<b>52 482 216</b>	<b>52 498 914</b>	<b>52 880 728</b>	<b>52 976 892</b>
<b>Epargne nette</b>	<b>3 394 940</b>	<b>2 235 977</b>	<b>2 284 605</b>	<b>3 858 646</b>	<b>1 110 084</b>	<b>1 804 230</b>	<b>2 484 886</b>	<b>2 500 269</b>	<b>2 810 669</b>
Rec.Inv. hs Emprunt	1 016 084	3 323 019	2 642 095	1 402 409	4 515 415	4 294 604	5 635 807	3 362 188	2 615 472
Var Excédent	-2 919 587	-2 764 645	570 875	478 343	-3 103 880	0	0	0	0
<b>Dép Inv. hs Capital</b>	<b>8 330 611</b>	<b>13 323 640</b>	<b>6 355 825</b>	<b>5 782 712</b>	<b>12 583 841</b>	<b>9 865 000</b>	<b>12 465 000</b>	<b>10 380 000</b>	<b>8 500 000</b>
Dép Inv. hs Dette	8 330 611	13 323 640	6 355 825	5 782 712	12 583 841	9 865 000	12 465 000	10 380 000	8 500 000
<b>Emprunt</b>	<b>1 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>3 854 462</b>	<b>3 766 167</b>	<b>4 344 307</b>	<b>4 517 543</b>	<b>3 073 859</b>
<b>Variables de pilotage</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Encours de dette au (31.12)	40 295 268	42 688 989	41 692 933	40 010 825	40 707 982	41 305 284	42 225 165	43 023 496	42 320 851
Epargne brute	6 060 181	4 877 413	5 408 860	6 936 319	4 267 389	4 973 095	5 909 312	6 219 481	6 587 173
Capacité de désendettement (dette au 31.12 / Ep brute)	6,6	8,8	7,7	5,8	9,5	8,3	7,1	6,9	6,4
Excédent global de clôture	7 819 308	5 054 662	5 625 537	6 103 880	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Produits de fonctionnement	53 675 003	56 076 027	55 876 232	56 779 843	54 746 689	54 286 446	54 983 800	55 380 997	55 787 560
Charges de fonctionnement	47 614 822	51 198 613	50 467 372	49 843 525	50 479 300	49 313 351	49 074 489	49 161 516	49 200 387

## Principaux postulats :

- Des taux de fiscalité stables sur toute la période
- Une baisse de 780 k€ des dépenses courantes en 2016, puis de 1,2 M€ en 2017, et stabilité sur le reste de la période
- Un programme d'investissement ambitieux : 60 M€ investis sur 2015-2020
- Un endettement maintenu à un niveau élevé mais supportable grâce à la baisse des dépenses courantes : un encours dette en 2020 au niveau de celui de 2013



# Evolution prévisionnelle des dépenses de personnel et des rémunérations

Evolution réelle (2014-2015) et prévisionnelle (2016) des effectifs permanents	2014	2015	2016
Effectifs en ETP	241,9	241,1	305,7
Masse salariale correspondante	9 948 k€	9 544 k€	12 150 k€

- Stabilité des effectifs permanents rémunérés sur l'année 2015 en dépit de l'intégration et/ou du transfert du personnel au sein des effectifs communautaires :
  - reprise de 7 salariés CBSE dans le cadre de la reprise en régie du contrat d'assainissement en février 2015 sur la commune de Vichy,
  - Création du service commun autorisation des droits du sol au 1<sup>er</sup> juillet 2015.
- En isolant l'intégration de 64 ETP supplémentaires au 1<sup>er</sup> janvier 2016 du fait de la création des 6 services communs (RH, finances, juridique, informatique, marchés publics et archives), hypothèse budgétaire de stabilité de la masse salariale en 2016 à concurrence des dépenses de personnel 2015.
- Poursuite des efforts en 2016 pour :
  - Optimiser le fonctionnement de l'administration communautaire et redimensionner si nécessaire certains périmètres fonctionnels et opérationnels,
  - Dégager des marges de manœuvre et autofinancer l'ensemble les évolutions mécaniques (GVT, effet report des mouvements de personnels 2015) et incompressibles de la masse salariale (mesures collectives et réglementaires, cotisations patronales).
  - En limitant le recours à du personnel non titulaire employé sur des besoins non permanents (renforts d'activité, personnel de remplacement), en diminution prévisionnelle de plus de 10% en 2016.

# Evolution prévisionnelle des dépenses de personnel et des rémunérations

- Stabilité prévisionnelle des effectifs sur la période 2017-2018 au regard du pyramidage des effectifs communautaires, à périmètre fonctionnel constant (hors transfert de compétence nouveau et hors mutualisation nouvelle).
- En raison d'une moyenne d'âge très jeune (à peine 42 ans), peu de départs en retraite prévisionnels jusqu'en 2018 à VVA (tout au plus 3 ou 4 chaque année), associé à un GVT stable et dans la moyenne des collectivités de même strate (1,2%).
- Le redéploiement des personnels sur les besoins les plus prioritaires continuera d'être privilégié à l'échelle du territoire, en adaptant l'offre de service au projet d'agglomération.
- Une inflexion des effectifs susceptibles de partir en retraite est probable à partir de 2018 pendant 2 ou 3 ans, sur une base moyenne de 5% des effectifs permanents rémunérés, qui permettra d'adapter plus facilement les moyens humains aux besoins des services.
- Les efforts de gestion à consentir pour maîtriser l'évolution de la masse salariale dans ce contexte budgétaire particulièrement contraint doivent permettre de maintenir la qualité de la politique RH de l'établissement, tant du point de vue du développement des compétences des personnels de l'EPCI que des rémunérations, des prestations d'action sociale et des conditions de travail.
- Une réflexion sera menée sur une convergence des politiques RH à l'échelle du territoire entre les communes appelées à transférer et/ou mutualiser des personnels et VVA.

# Dépenses et recettes d'investissement

## Prospective 2016-2020 – Dépenses d'équipements et subventions d'investissement

Budget principal	CA 2015	BP 2016 (inclus reports 2015)	2017	2018	2019	2020	TOTAL 2015- 2020
Total Dépenses d'équipement	5 761 870	12 583 841	9 865 000	12 465 000	10 380 000	8 500 000	59 555 711
Total Recettes liées (subventions d'équipement)	760 894	2 896 000	2 400 000	3 400 000	2 400 000	1 500 000	13 356 894

Les montants retenus en terme d'investissement dans la prospective sont des estimations issues des projections de réalisation du projet d'agglomération et des besoins courants de VVA.

## BP 2016

# Dépenses d'équipement et subventions d'investissement

12,6 M€ de dépenses d'équipement sont programmés en 2016 sur le budget principal

Direction	BP 2016	Détails
ADMINISTRATION GENERALE	2 010 891 €	Dont Fonds de concours 1,115M€ (FICT et CCAB), 57k€ accessibilité et 114k€ optimisation énergétique des batiments
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	628 571 €	Dont 200k€ conteneurisation et 120k€ plateforme déchets verts
CAMPUS UNIVERSITAIRE	206 612 €	Dont 70k€ plateau technique son
POLE ENVIRONNEMENT	2 535 078 €	Dont 2M€ études boucles des Isles, valorisation du Sichon, Parc naturel urbain
DIVERS TRAVAUX ET ACQUISITIONS	80 000 €	
PETITE ENFANCE	47 000 €	Petits travaux
PLUVIAL	1 487 175 €	
POLITIQUE DE LA VILLE	120 000 €	
SPORTS	211 233 €	Dont 34k€ au boulodrome du Centre omnisports et 58k€ au stade aquatique
POLE INGENIERIE ET TECHNIQUE	1 109 280 €	Dont 300k€ pour l'aire de GDV de St Yorre, 355k€ pour l'OPAH, et 230k€ CCAB
VOIRIES RESEAUX DIVERS	4 148 000 €	Dont 4M€ Boulevard Urbain tranche 2 (foncier et travaux) et 148k€ Voiries communautaires

<b>Total Investissement Budget Principal</b>	<b>12 583 840 €</b>
--	---------------------

Direction	BP 2016	
POLE ENVIRONNEMENT	1 396 000 €	196k€ sur l'opération COCON et 1,2 M€ sur les études boucles des Isles, valorisation du Sichon, Parc naturel urbain (Europe, Etat, Région, Département)
VOIRIES RESEAUX DIVERS	1 500 000 €	Contrat d'agglomération CD 03, au titre notamment du Boulevard Urbain

<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>2 896 000 €</b>
--------------------------------------	--------------------

## BP 2016

### Dépenses d'équipement tous budgets confondus

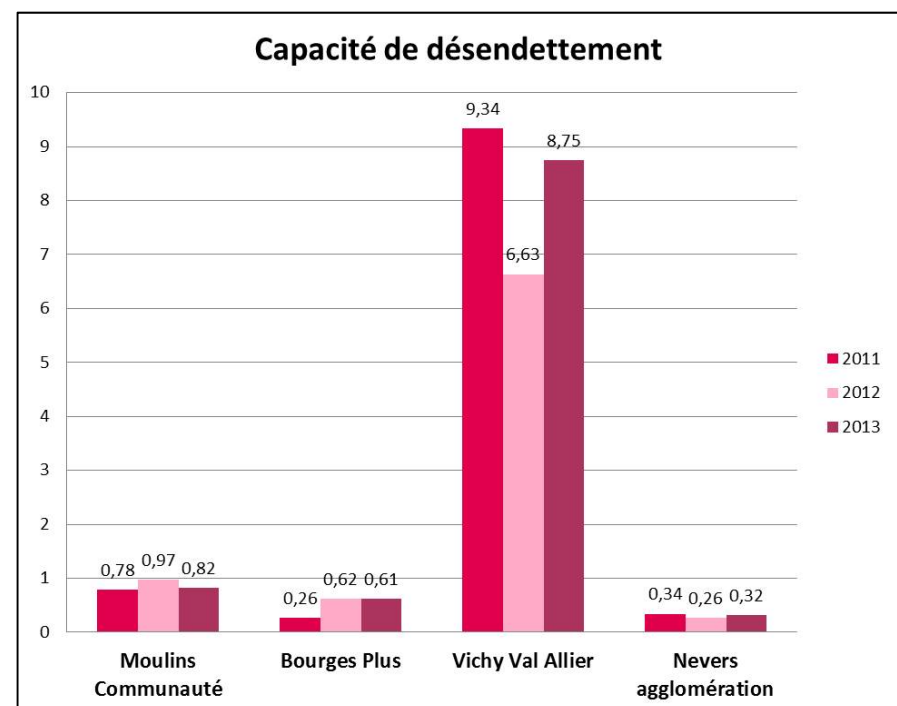
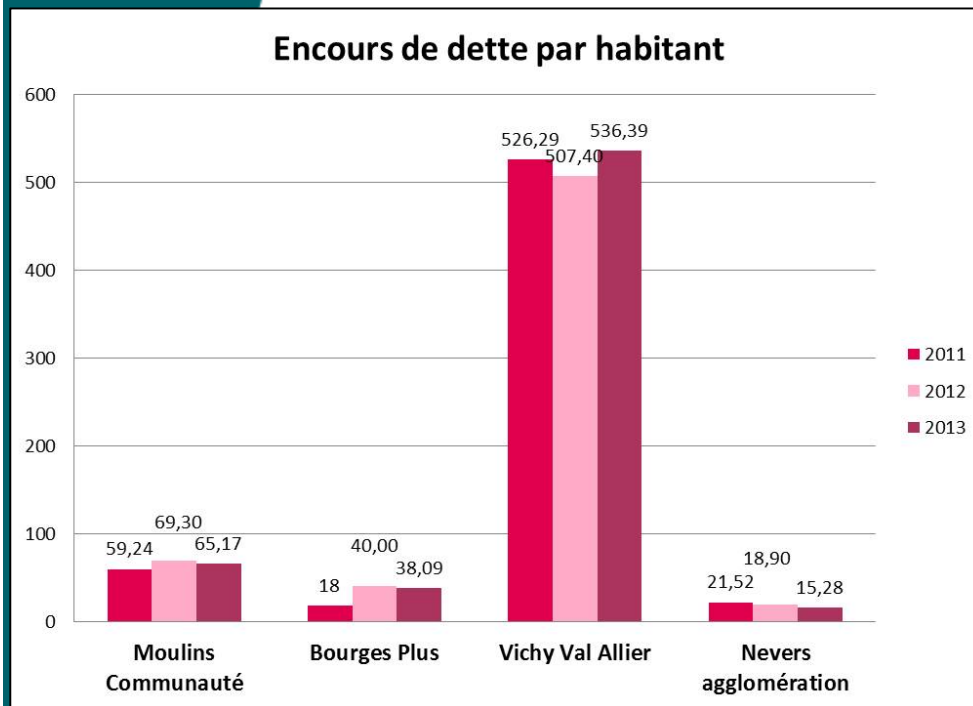
25 M€ de dépenses d'équipement sont programmés en 2016 :  
12,5 M€ sur le budget principal et 12,5 M€ sur les budgets annexes

	2012	2013	2014	2015	BP 2016
<b>Budget principal</b>	7 645 875	13 314 548	6 339 801	5 761 870	12 583 840
<b>Assainissement</b>	3 915 152	4 016 811	1 825 518	4 110 446	6 841 666
<b>Abattoir</b>	61 065	229 492	0	56 364	605 133
<b>Transports</b>	300 699	189 360	456 167	218 016	344 188
<b>Immobiliers d'entreprises</b>	953 555	274 693	170 444	574 984	536 365
<b>SPANC</b>	17 707	10 639	8 650	1 762	21 000
<b>ZAC</b>	170 177	150 982	152 359	226 420	4 152 475
<b>TOTAL</b>	<b>13 064 230</b>	<b>18 186 525</b>	<b>8 952 939</b>	<b>10 949 862</b>	<b>25 084 667</b>

# Endettement

# Comparatif de 4 Communautés d'agglomérations

## Budgets principaux uniquement



Source : Analyse comparative des agglomérations voisines – Nevers agglomération. Octobre 2014.

Une analyse comparative réalisée par Nevers agglomération montre le fort taux d'endettement de VVA comparé aux agglomérations voisines. La capacité de désendettement (encours de dette rapporté à l'épargne brute) se situe entre 6 et 9 ans pour VVA entre 2011 et 2013, alors que celle des autres agglomérations étudiées est inférieure à 1 an. Ces résultats en terme d'endettement sont naturellement à mettre en rapport avec les réalisations de VVA (stade aquatique, ATRIUM notamment).



## Prospective 2016 – 2020 : Rappel de la structure de la dette globale au 31/12/2015 et annuité estimée pour 2016

BUDGETS	2014	2015			2016 estimation (hors emprunt nouveau)		
	CRD fin d'exercice	Capital amorti	Intérêts	CRD fin d'exercice	Capital amorti	Intérêts	CRD fin d'exercice
Principal	42 250 955,54 €	3 157 473,40 €	1 350 388,71 €	40 017 390,37 €	3 158 568,64 €	1 216 113,37 €	36 867 034,78 €
Assainissement	10 863 007,98 €	852 605,90 €	323 455,22 €	11 547 246,63 €	835 224,40 €	295 298,25 €	10 712 022,23 €
Abattoirs	66 445,56 €	21 554,13 €	141,01 €	44 891,43 €	15 913,45 €	22,93 €	28 977,98 €
Transports	596 066,69 €	35 768,15 €	12 522,38 €	560 298,54 €	36 103,89 €	11 613,73 €	524 194,65 €
Immobiliers d'Entreprises	19 433 812,73 €	964 294,67 €	791 011,36 €	18 469 518,06 €	927 198,33 €	748 159,23 €	17 542 319,73 €
Zones d'Activités Communautaires	3 868 084,35 €	296 609,13 €	174 843,54 €	3 571 475,21 €	300 398,39 €	132 525,60 €	3 271 076,83 €
	<b>77 078 372,85 €</b>			<b>74 210 820,24 €</b>			<b>68 945 626,20 €</b>

L'encours global de dette (tous budgets) a baissé de 3,72 % (3 M€) entre 2014 et 2015. Des emprunts nouveaux ont été réalisés en 2015 : 1 M€ sur le budget principal et 1,2 M€ sur le budget Assainissement collectif.

Au final, 2015 aura permis de désendetter VVA sur le budget principal à raison de 2 M€ environ.

# Prospective 2016-2020 : Emprunts structurés « toxiques »

La formule de calcul,  
dans le contrat initial,  
est la suivante :

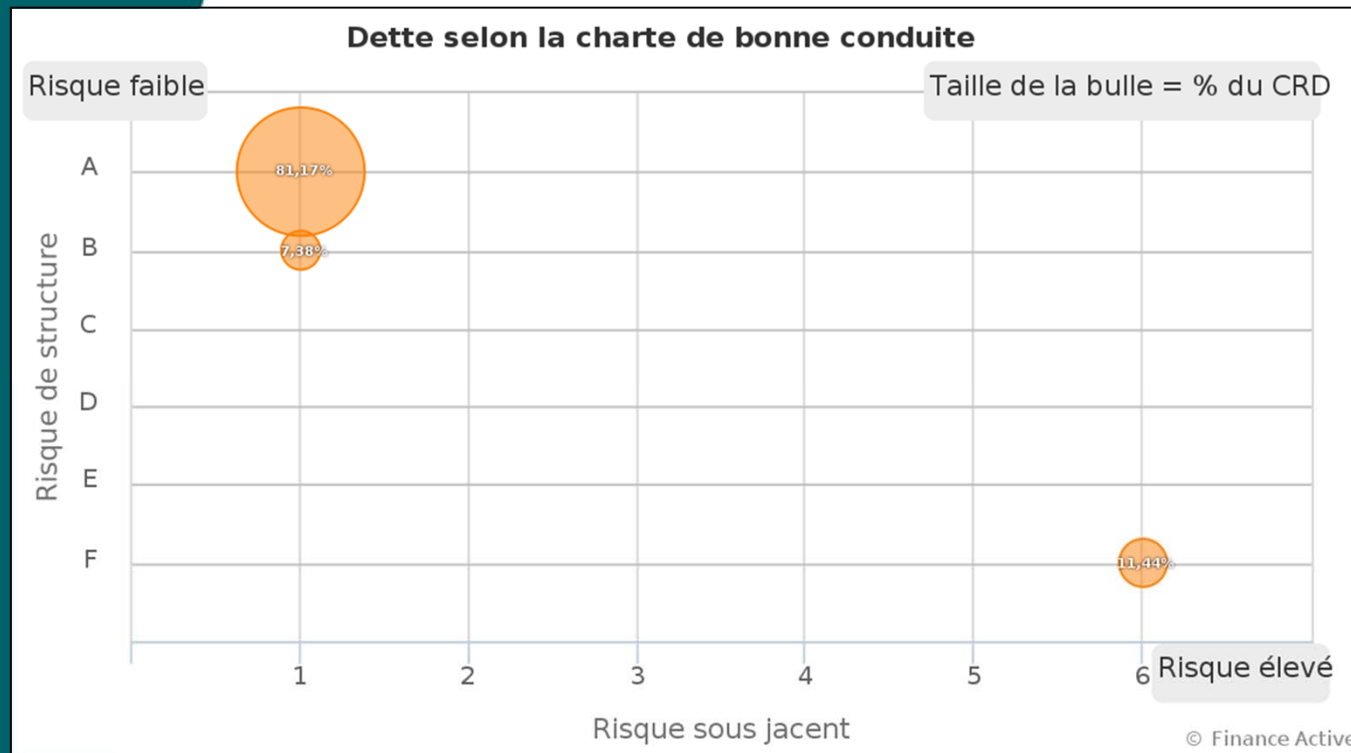
- Montant du prêt : 12.214.000 euros,
- Exonération de toute indemnité de résiliation anticipée du précédent prêt et exonération également de toute commission dite « d'engagement » ou « de montage » du nouveau prêt,
- Taux d'intérêts décomposé en deux phases :
  - o Du 01/03/2007 au 30/06/2008 : Taux fixe de 3,50 %,
  - o Du 01/07/2008 au 30/06/2026 :
    - « Si le cours de change de l'Euro en Franc Suisse EUR/CHF est supérieur ou égal au cours de change de l'Euro en Dollar EUR/USD : Taux fixe de 3,50 % »,
    - « Si le cours de change de l'Euro en Franc Suisse EUR/CHF est inférieur au cours de change de l'Euro en Dollar EUR/USD : 3,50 % + 20,00 % x (taux de change EUR/USD – taux de change EUR/CHF)
- Remboursement par échéances annuelles le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année et pour la première fois le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

L'encours de dette de cet emprunt au 31/12/2015 est de : 6,7 M€ Pour information, le taux fixé au 01/07/2015 était de 5,086 %. A ce jour, le taux serait de 3,93 %.

VVA a assigné DEXIA au contentieux (requête déposée le 24/07/2012 auprès du TGI de Nanterre) eu égard au caractère dolosif et abusif du contrat dénommé « Tofix Dualys » signé par VVA en 2007 sur proposition de DEXIA pour refinancer un précédent emprunt « Mobylis overtec » qui n'avait rien de « toxique ». La procédure est en cours, le jugement est espéré pour 2016. La mise en place par l'Etat d'un fonds de soutien incite les collectivités à étudier une sortie de ces emprunts « toxiques ». Le sujet est actuellement analysé en relation avec la SFIL afin de déterminer les conditions d'une éventuelle sortie de ces emprunts structurés.

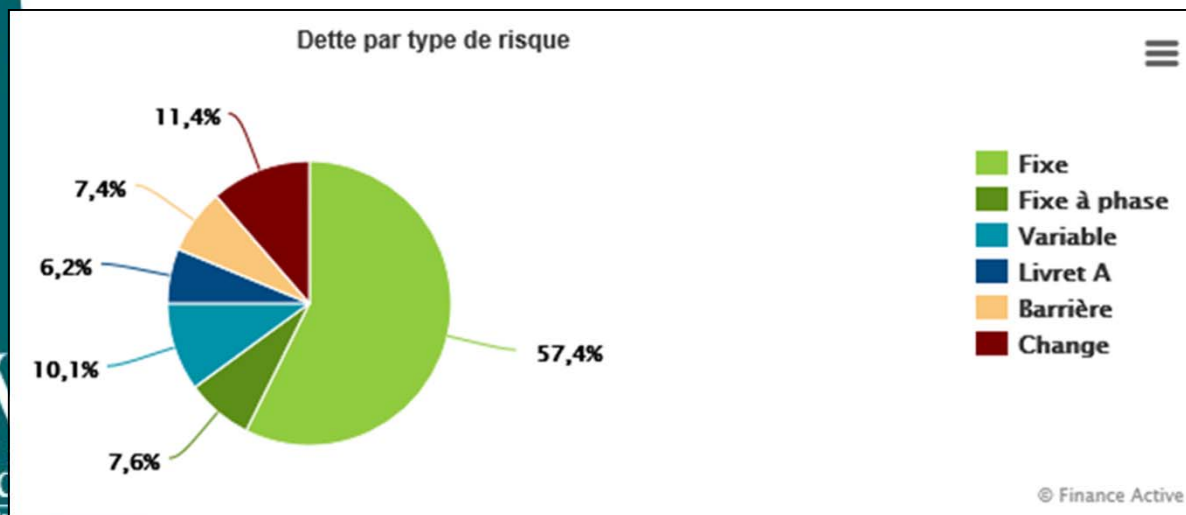
# Prospective 2016 – 2020 : Emprunts structurés « toxiques »

Dette selon la charte de bonne conduite « Gissler »



VVA reste faiblement exposé au risque : 88,6 % de son encours est classé en risque faible (1A ou 1B selon la Charte Gissler). Deux emprunts classés 6F représentent un encours de 8,1 M€ soit :

- 6,7 M€ Structurés toxiques
- 1,4 M€ LIBOR CHF



Source : Finance Active.  
Données au 15/02/2016

# Budgets annexes

# Budgets annexes 2016

## I/ Budgets annexes économiques

### Immobiliers d'entreprises :

- **Ce budget annexe est dépendant d'une subvention d'équilibre du budget principal.** Pour 2016, 503 k€ de dépenses d'investissement seront prévues dont 300 k€ correspondent à des travaux sur le site des Graves à Cusset (Giat Manhurin). Les autres dépenses d'investissement correspondent à des travaux sur les bâtiments économiques communautaires (Atrium, Bioparc, la Croix Saint-Martin...).
- Un emprunt de 430 k€ (recette d'investissement) est prévu en 2016. Pour mémoire, en 2015, aucun emprunt nouveau n'a été souscrit sur ce budget.
- Les charges à caractère général sont en baisse de 12,43 % soit 817 k€ en 2016; les frais de personnel sont en baisse de 1,29 % (76 k€ en 2016); les intérêts de la dette sont stables (833 k€).
- Les recettes de fonctionnement sont stables par rapport aux prévisions du BP 2015 : 2 M€ en 2016. Le taux d'occupation de l'immobilier d'entreprises étant élevé (proche de 100% à l'Atrium), les recettes ont été accrues.
- **La charge de dette de ce budget est toujours importante, 927 k€ de remboursement en capital en 2016.**

- **Zones d'Activités Communautaires** : Pour mémoire, il s'agit d'un budget de stock de terrains.

**Environ 4,1 M€ de dépenses réelles de travaux et d'entretien de terrain.**

Notamment :

- **2,7 M€ pour l'acquisition foncière du site de Montpertuis**, et 100 k€ d'études. En contrepartie 2 M€ de subvention au titre du Contrat de Plan Etat-Région seront versés dès que la vente sera réalisée. Cette dépense et cette recette font l'objet d'un report de 2015 sur 2016 en raison du retard pris dans la dépollution du site par Nexter.
- 822 k€ pour l'aménagement de la zone du Davayat
- 268 k€ sur le Bioparc
- 200 k€ de divers voiries

L'annuité de la dette est prévue à 490 k€, répartis en 300 k€ en capital et 190 k€ en intérêt. Ce budget est équilibré par une avance remboursable du Budget Principal.

- **Abattoir** : Pour 2016, **600 k€ de dépenses d'investissement sont prévues pour la réfection des stabulations.** Pour rappel, budget présentant peu de dette et un excédent cumulé important (600 k€ fin 2015).

# Budgets annexes 2016

## II/ Budget annexe transports

Budget déficitaire de 400 k€ au 31/12/2015, pour 2016 une subvention d'équilibre du budget principal est inscrite à hauteur de 346 k€ et permettra d'équilibrer la section d'investissement sans emprunt nouveau. La section de fonctionnement présentera une situation équilibrée.

- Fonctionnement :

**Les charges à caractère général sont prévues en baisse de -5,22% en 2016 (4,4 M€) par rapport aux crédits 2015 (4,7 M€). Cette baisse de -244 k€ est notamment due à :**

- DSP Mobivie: -180 k€ liés à la mécanique favorable du contrat en euro constant en année 6 de la DSP, à la chute de l'indice gazole, et à l'ajustement de l'offre initié en septembre 2015.
- Autres services : baisse globale des dépenses liées à une indexation négative des contrats

**En recettes, prévision d'un produit Versement Transport stable en 2016.**

- Investissement :

**Les dépenses d'investissement sont prévues autour de 300 k€ en 2016, dont notamment :**

- Une enveloppe de 120 k€ dédiée au déploiement du schéma directeur d'accessibilité du réseau mobivie (quais bus)
- Une enveloppe de 50 k€ pour le mobilier urbain pour le transport scolaire (abribus)
- Le solde est consacré aux autres actions Politique Globale des Déplacements (PGD) et notamment à la participation de VVA au financement des aires de covoiturage sur son territoire et à l'amélioration des vitesses commerciales.

# Budgets annexes 2016

## III/ Budgets annexes assainissement (assainissement collectif et non collectif)

*A titre de rappel, les 2 budgets annexes assainissement sont autonomes et s'équilibrent par leurs recettes propres.*

- Assainissement collectif :

- **Ce budget annexe présente une situation saine** (fonds de roulement de 500 k€ environ au 31/12/15). **La reprise en régie de la ville de Vichy, dont l'exploitation était précédemment confiée à la CBSE**, a un impact budgétaire en 2016. Pour mémoire, un emprunt bancaire d'1,2 M€ a été souscrit en 2015 sur ce budget qui n'avait pas emprunté depuis 2009.
- Les charges à caractère général sont prévues en augmentation de 160 k€ par rapport aux crédits 2015. Les charges de personnel sont stables (1,4 M€).
- Les recettes de la redevance sont prévues en hausse de 14%, soit 753 k€
- 6,8 M€ de dépenses d'investissement (incluant 1,9 M€ de report 2015) sont prévus pour 2016.

- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

- Peu d'éléments nouveaux sur ce budget par rapport à 2015 : pour 2016, 20 k€ de dépenses d'investissements sont inscrites (matériel principalement). Aucun emprunt nouveau n'est nécessaire.
- Les dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre) sont stables : charges à caractère général de 24 k€ environ et 38 k€ de charges de personnel.